

ANNEX 1

1. INTRODUCTION

The Government of Cameroon is committed to the implementation of the United Nations Sustainable Development Goals (SDGs) and the 2030 Agenda for Sustainable Development. This document outlines the key areas of focus and the strategies to be implemented to achieve these goals.

2. GOVERNANCE

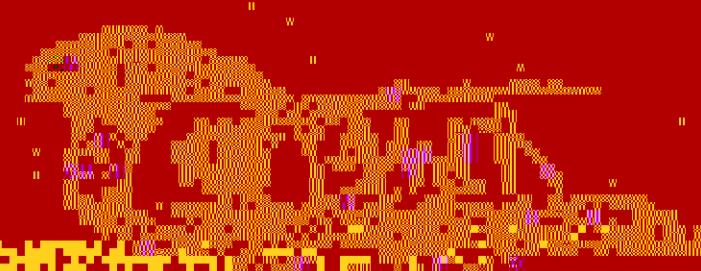
Effective governance is essential for the successful implementation of the SDGs. This involves strengthening institutions, improving transparency and accountability, and ensuring that all stakeholders are involved in the process.

3. IMPLEMENTATION OF THE UNITED NATIONS STRATEGIC PLAN

The implementation of the United Nations Strategic Plan for Cameroon is a multi-sectoral effort. It requires the coordinated action of all levels of government, the private sector, and civil society to address the country's development challenges.

4. CONCLUSION

The path to sustainable development is long and challenging, but with the right leadership and commitment, Cameroon can achieve its goals and improve the lives of its people.



<b>Pays:</b>	
<b>Date de soumission:</b>	

**le**  
**du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-  
des Nations Unies sur les forêts et les contributions nationales volontaires**<sup>1</sup>

1. Le cadre s'articule autour des objectifs mondiaux relatifs aux forêts du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) ainsi que de leurs cibles et s'appuie sur le modèle précédemment utilisé pour la présentation de rapports au Forum des Nations Unies sur les forêts à sa onzième session. Les questions appellent en grande partie des réponses descriptives, compte tenu de la nature qualitative de beaucoup de cibles.

2. Seules des informations qui à l'heure actuelle ne sont pas fournies aux organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts ou qui ne sont pas a r

b)







iv) Mesures techniques et scientifiques

*Liste des mesures :*

1.

*Description des mesures :*

1.

b) Comment les mesures énoncées ci-dessus appuient-elles la mise en œuvre de l'instrument des Nations Unies sur les forêts ?

c) Quels sont les principaux obstacles à la réalisation de l'objectif 1 dans votre pays ?

d) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à l'objectif 1, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.

Aucune annonce sur l'annonce

e) Autres observations concernant l'objectif 1 :

- 2.1 Éliminer complètement la pauvreté extrême parmi toutes les populations tributaires des forêts
  - 2.2 Améliorer l'accès des petites entreprises forestières, en particulier dans les pays en développement, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés
  - 2.3 Faire en sorte que les forêts et les arbres contribuent pour une plus large part à la sécurité alimentaire des populations locales
  - 2.4 Faire en sorte que l'industrie et d'autres entreprises forestières, ainsi que les services rendus par les écosystèmes forestiers contribuent pour une plus large part au développement social, économique et environnemental, entre autres
  - 2.5 Faire en sorte que tous les types de forêts contribuent pour une plus large part à la préservation de la diversité biologique et à l'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'à l'atténuation de leurs effets, en tenant compte des mandats et des travaux en cours au titre des conventions et instruments pertinents
2. a) Depuis 2015, quels types de mesures ont été prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les communautés, la société civile ou d'autres acteurs) pour contribuer à donner effet aux cibles 2.1 à 2.5 ?

- i) Mesures législatives et mesures de politique générale en œuvre





iii)



3. a) Depuis 2015, quels types de mesures ont été prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les communautés, la société civile ou d'autres acteurs) pour contribuer à donner effet aux cibles 3.1 à 3.3 ?

i) Mesures législatives et mesures de politique générale

*Liste des mesures :*

1.

2.

3.

*Description des mesures :*

1.

2.



c) Comment les mesures énoncées ci-dessus appuient-elles la mise en œuvre de l'instrument des Nations Unies sur les forêts ?

d) Quels sont les principaux obstacles à la réalisation de l'objectif 3 dans votre pays ?

-

-

e) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à l'objectif 3, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.

Aucune annonce sur la contribution nationale volontaire n'a encore été faite

f) Autres observations concernant l'objectif 3 :

7

---

<sup>7</sup> L'objectif 4 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 12.a, 15.7, 15.a, 15.b, 17.1 à 17.3, 17.6, 17.7 et 17.16 à 17.19 des objectifs de développement durable, ainsi que de l'objectif d'Aichi relatif à la diversité biologique numéro 19, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 h), i), m), r) et s) et 7 a) à c) et l) à q) de l'instrument des Nations Unies sur les forêts.

4.1 Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement

4.2 Augmenter considérablement le financement des forêts de toutes provenances et à tous les niveaux, notamment les financements publics (nationaux, bilatéraux, multilatéraux et triangulaires), privés et philanthropiques

4.3 Renforcer et améliorer considérablement la coopération Nord-Sud, Sud-Sud, Nord-Nord et triangulaire, de même que les partenariats public-privé pour la science, la technologie et l'innovation appliqués au secteur forestier

4.4 Augmenter sensiblement le nombre de pays qui élaborent et mettent en œuvre des stratégies de financement des forêts et qui ont accès aux financements de toutes provenances

4.5 Améliorer la collecte, la disponibilité et l'accessibilité des informations concernant les forêts, notamment grâce aux évaluations scientifiques pluridisciplinaires

4. a) Veuillez décrire les principales mesures prises dans votre pays pour contribuer à la concrétisation de l'objectif 4 et des cibles associées. Des informations plus détaillées sur les mesures prises concernant chaque cible peuvent être fournies ci-après.

b) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à l'objectif 4, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.





Types de coopération :

- Nord-Sud
- Sud-Sud
- Nord-Nord
- Triangulaire
- Technique
- Financière
- Autre (veuillez préciser)

Domaines de coopération :

- Forêts et changements climatiques
- Biodiversité forestière
- Valorisation des services rendus par les écosystèmes forestiers
- Questions socioéconomiques, notamment les moyens de subsistance
- Dégradation des forêts et réhabilitation du paysage forestier
- Sujets scientifiques
- Surveillance des forêts et collecte de données
- Transfert de technologies et renforcement des capacités
- Production de bois d'œuvre ou de produits forestiers non ligneux
- Autre (veuillez préciser)

5.1 Augmenter sensiblement le nombre de pays ayant intégré les forêts dans leurs plans nationaux de développement durable ou leurs stratégies de réduction de la pauvreté

5.2 Améliorer la gouvernance et la police des forêts, notamment en renforçant considérablement les autorités forestières nationales et infranationales, et réduire sensiblement l'abattage illégal et le commerce qui y est associé dans le monde entier

5.3

c) Dans votre pays, les forêts ont-elles été intégrées dans les plans nationaux de développement durable ou dans les stratégies de réduction de la pauvreté ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser si les forêts ont été intégrées dans :

Les plans nationaux de développement durable  
Les stratégies de réduction de la pauvreté

d) Depuis 2015, votre gouvernement a-t-il pris des mesures pour prévenir et réduire le trafic international de produits forestiers, d'espèces sauvages et d'autres ressources biologiques ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser le type de mesures :

Adoption de lois  
Renforcement de l'application de la législation en vigueur  
Contrôles des exportations  
Contrôles des importations

e) Des mécanismes sont-ils en place pour assurer une coordination intersectorielle entre les organismes publics ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser (250 mots maximum) :

f) Quels types de mécanismes sont en place pour associer les parties prenantes à la formulation, à la planification et à l'application de politiques relatives aux forêts et à leur gestion durable ?

Veuillez préciser (250 mots maximum) :

g) Des mécanismes sont-ils en place pour associer le secteur forestier à la coordination intersectorielle entre les organismes publics chargés de l'aménagement du territoire et du développement ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser (250 mots maximum) :





c) Des ensembles de critères et d'indicateurs de gestion durable des forêts sont-ils utilisés dans votre pays ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser le type d'ensemble utilisé :

Ensemble national ou infranational

Ensemble régional ou international<sup>10</sup>

Autre (veuillez préciser) : ceux des organismes de certification tels que le Forest Stewardship Council

À quelles fins les critères et indicateurs sont-ils utilisés ? (Plusieurs réponses possibles)

Pour générer des informations destinées aux rapports nationaux sur l'état et la gestion des forêts

Pour suivre et évaluer l'état et la gestion des forêts

Pour examiner et concevoir des politiques forestières nationales et des outils connexes aux fins de la gestion durable des forêts





Veillez fournir deux à trois exemples et, si possible, un ou plusieurs liens hypertexte renvoyant à des documents pertinents :

8. Pouvez-vous citer des exemples de réussite dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) dans votre pays ? Dans l'affirmative, veuillez en donner une brève description accompagnée de références (sites Web, publications, articles, etc.) qui montrent la façon dont les

1	1. Étendue des ressources forestières	Pourcentage	1	Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO	Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.1 des objectifs de développement durable et de l'objectif mondial relatif aux forêts n° 1  Indicateur 15.1.1 des objectifs de développement durable
2	1. Étendue des ressources forestières	Pourcentage	1	Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO	Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.2 des objectifs de développement durable et de la cible 1.1 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)  Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable
3	1. Étendue des ressources forestières 4. Fonctions productives des ressources forestières	Kilotonnes de dioxyde de carbone émis chaque année	2	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	Mesure les progrès accomplis dans la réalisation des cibles 1.2 et 2.5 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)  Liens avec l'objectif de développement n° 13 et les prescriptions en matière de mesure, de communication de l'information et de contrôle imposées par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques







---

---

du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

Liens avec les cibles 15.a et 15.b des objectifs de développement durable

					relatif à la diversité biologique numéro 7
					Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable
20	7. Cadre législatif, politique et institutionnel	Hectares	1	Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO	Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.2 des objectifs de développement durable et des cibles 1.3 et 3.3 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)
					Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable

21

